

## Lien social

### TERRITORIA BRONZE

#### Conseil départemental des Vosges

#### Médiation numérique en milieu rural pour aider à préparer sa retraite

##### 1. Innovation en une phrase.

Une collaboration multi partenariale pour accompagner dans l'utilisation du numérique les publics « fragiles » et éloignés des relais existants et les aider à faire valoir leur droit à la retraite.

##### 2. Mots clés : Retraite – Numérique – Ruralité – Lien social - Services

##### 3. Le besoin

Une frange de la population, en milieu rural, ne maîtrise pas les outils numériques et n'a accès à aucune aide pour effectuer les démarches et préparer son dossier de retraite.

##### 4. Les objectifs

- Faire connaître l'offre de service de la CARSAT et des MSAP
- Déposer un dossier en ligne sur le site CARSAT.
- Eviter les ruptures de droits
- Faire accéder tout le monde à ces droits / à d'autres droits

##### 5. La description de l'innovation

###### Qui ?

Gouvernance partagée entre le Conseil départemental des Vosges, la CARSAT, les MSAP Vosges, le Pays d'Epinal Cœur des Vosges.

###### Pour qui ?

Le public inscrit dans le dispositif d'insertion RSA, âgé de 55 ans et plus, résidant sur un territoire « désertification rurale »

###### Quoi ?

Mise en place d'un accompagnement technique et physique par une médiation adaptée et personnalisée.

L'objectif a été atteint par un travail partenarial entre institutions (CD, CARSAT, Pays d'Epinal Cœur des Vosges).

Les partenaires ont travaillé en mode pro actif, en allant vers les publics les plus fragiles, pour assurer un résultat immédiat pour l'utilisateur.

Sur deux MSAP différentes, un public cible a été identifié par les services du département et invité collégalement par la CARSAT, la MSAP et le département à venir préparer sa retraite.

Après une présentation de l'offre de service de la MSAP et de la CARSAT, chaque participant a pu constituer son dossier de retraite, en étant accompagné individuellement par un des professionnels présents.

**Quand ?** 2018 est l'année expérimentale de ce dispositif d'accompagnement.

Février : préparation ; mars sélection/invitation ; avril : mise en œuvre des deux actions ; mai : évaluation et conclusion. Juin : décision de développer l'expérimentation.

### **Les moyens humains et financiers**

Ce projet a mobilisé du temps de travail pour des agents de la CARSAT, du département, et des MSAP dans le cadre de leur mission : gestionnaire de projets pour les travailleurs médico sociaux du territoire ; assistantes administratives des Maisons de la Vie Sociale du CD ; référents RSA ; animatrices MSAP ; réseau Retraite CARSAT ; responsable territoriale insertion logement ; coordinatrice départementale MSAP ; chargé de mission départemental « solidarité territoriale ».

Aucun moyen ni budget supplémentaire n'a été sollicité.

### **6. L'évaluation de l'innovation**

La collaboration institutionnelle de plusieurs opérateurs a permis de construire une action partenariale dont les spécificités sont de répondre à des objectifs institutionnels propres et partagés (fracture numérique) pour apporter une réponse fonctionnelle et efficace à une population cible, au sein de territoires très ruraux.

#### **Impact :**

La réunion bilan aura lieu en septembre.

2 groupes de 15 personnes ont pu être accompagnées dans la démarche RSA vers retraite.

- Pour les personnes : faire valoir des droits auxquels elles pouvaient prétendre et préparer leur dossier de retraite et éviter des ruptures de droits
- Pour la CARSAT : repérer un public fragilisé, le sensibiliser à l'offre numérique ainsi qu'à la préparation à la retraite en amont pour éviter les ruptures de ressources et de droits
- Pour le Conseil départemental : éviter des ruptures de droits qui nécessiteraient de mobiliser du temps professionnel médicosocial, économiser des budgets RSA versés à tort au vu des droits des personnes.

A ce jour, au vu de l'évaluation CARSAT, ce sont environ 25 % des personnes qui ont constitué un dossier de retraite qui pourraient ouvrir des droits à la retraite.

Pour le Conseil Départemental ce serait donc 6 bénéficiaires de moins.

- Pour la MSAP : se faire connaître et faire connaître son offre de service, se positionner comme un relais d'animation locale et comme lieu de médiation numérique.

#### **Bilan :**

Cette action à la gouvernance partagée a recueilli la satisfaction de l'ensemble des partenaires et des personnes participantes. Enquête satisfaction du 03/04/18 : 100% des enquêtés répondent que le temps d'information leur a semblé utile.

- Pour l'action en cours :

Réinvestir la démarche avec les publics de plus de soixante ans qui n'ont pas répondu à l'invitation (travail en lien avec les référents RSA et Pôle Emploi)

- Pour le déploiement de l'action à l'échelle départementale :

Présentation aux directions respectives (CARSAT, CD 88, MSAP) des résultats atteints pour décision de déployer le programme à l'échelle départementale.